



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 07/07/2020

COMITÉ RÉGIONAL GRANDES CULTURES HAUTS-DE-FRANCE

Un comité régional engagé dans la réflexion pour définir des actions concrètes en région contribuant à la mise en œuvre du « plan protéines végétales »

Le Comité régional « grandes cultures » de la région Hauts-de-France s'est réuni le 26 juin 2020. Il a élu à l'unanimité, pour les trois années à venir, son président, Jacques DE VILLENEUVE et ses deux vice-présidents, Laurent BUE et Paul JACQUELIN.

A l'occasion de ce renouvellement, et en phase avec les orientations nationales de FranceAgriMer, ce comité, précédemment comité régional « céréales », a élargi son spectre et choisi de s'appeler comité régional « grandes cultures ».

En 2019, le comité avait défini quelques actions régionales pertinentes pour la déclinaison du plan de transformation de la filières céréales, qui se poursuivent : la modernisation du réseau de stockage pour préserver la qualité de la production tout au long de la chaîne et notamment en évitant le recours aux insecticides de stockage ; la généralisation des outils d'aide à la décision (OAD) pour amplifier la transition vers l'agro-écologie ; le développement de la méthanisation au sein des filières à des fins de diversification et de sécurisation des revenus ; le développement de l'agriculture biologique dans les filières céréales.

Dans la même démarche, avec un souhait fort de faire converger les actions des différents partenaires concernés (professionnels, Etat, Région...), le comité a retenu quelques sujets, relevant du niveau régional, qu'il souhaite approfondir dans les prochains mois pour contribuer à la mise en œuvre du plan « protéines végétales ».

En premier lieu, il s'agira de faire converger les compétences et les actions et d'éclairer les choix pour favoriser, par le progrès génétique, les améliorations variétales nécessaires en réponse aux multiples enjeux : maintien des rendements, résistance aux maladies (ce qui permettrait d'éviter le recours aux produits phytosanitaires), adaptation au changement climatique... En particulier, le comité souhaite contribuer à développer un maximum de partenariats entre les instituts techniques spécialisés et les

Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)

universités et écoles d'agriculture présentes sur le territoire, avec un cahier des charges à destination des semenciers prenant en compte les spécificités régionales.

Le comité a également retenu l'intérêt de développer des modèles de contractualisation entre les maillons de la chaîne (notamment avec les transformateurs, les industries agroalimentaires et les fabricants d'aliments pour bétail) comme entre producteurs de protéines végétales et éleveurs. Il s'agit à la fois de veiller à la structuration de filières solides et à une juste répartition de la valeur ajoutée entre les différents maillons de la chaîne.

Le développement des cultures de protéines végétales nécessite aussi de mettre à disposition des agriculteurs des références techniques (notamment sur les coûts de production), des outils de pilotage, des moyens de conseil (y compris dans une approche stratégique globale sur l'exploitation agricole) et d'accompagnement... qu'il serait utile de développer et de faire converger au maximum, pour les rendre lisibles et cohérents. L'identification de solutions et des freins à lever pourra utilement s'appuyer sur quelques projets pilotes de groupe locaux d'agriculteurs (par exemple des groupements d'intérêt économique et environnemental GIEE), dont il convient d'accompagner l'émergence et la mise en valeur pour donner de la visibilité à des expérimentations et favoriser leur diffusion.

Enfin, le comité retient qu'une réflexion sur la mise en place d'une mesure agrienvironnementale (MAEC) adaptée serait pertinente. Par ailleurs, le comité a pris connaissance des analyses et des estimations établies par FranceAgriMer, par les services de la DRAAF et par Arvalis concernant les surfaces de production, les conditions de culture et les prévisions de rendement pour la récolte 2020.

Les membres du comité, au vu de leur connaissance et de leur observation quotidienne du terrain, ont estimé que les prévisions de rendements moyens, dans l'état actuel de la situation, s'établissaient autour des valeurs suivantes pour la région :

- 84 quintaux par hectare pour le blé tendre,
- 81 quintaux par hectare pour l'orge d'hiver,
- 63 quintaux par hectare pour l'orge de printemps
- 35 quintaux par hectare pour le colza.

Le comité souligne toutefois que des différences sont à prévoir en fonction des zones dont la qualité des sols et le bilan hydrique sont sensiblement différents.

Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex

nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr

